



COUPE DEPARTEMENTALE EQUIPES DE CLUB MINIMES FEMININS ET MASCULINS

ANNEES DE NAISSANCE : 2012 / 2013

ENTENTE DE PLUSIEURS CLUBS POSSIBLE

DOJO ANGLOY

Salle Lucien DESCUBES – Route de Jouanetote - 64600 A N G L E T

Date : Samedi 06 Décembre 2025

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Jean Luc ABDOUL	Nathalie LECERF Laure ETCHEVERRY Gérard ESPOSITO Pascal FRETAY	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>EQUIPES FEMININES ET MASCULINES</i>	10 h à 10 h 15
--	----------------

Règlement : Voir règlement en annexe

Nombre de tapis : 1 surface

Participation :

Chaque club **engageant des judoka**, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable tapis : DOJO ANGLOY

REGLEMENT COUPE DEPARTEMENTALE PAR EQUIPES DE CLUBS MINIMES FEMININS ET MASCULINS

ENTENTE DE PUSIEURS CLUBS POSSIBLE

Catégorie d'âge : Né(es) en 2012/2013.

Grade : Blanche

Nationalité : Française ou étrangère.

Poids féminins : -36, -40, -44, -48, -52, - 57, -63,-70 et +70 kg.

Poids masculins : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73 et +73 kg.

Formule de compétition : Poule ou tableau, en fonction du nombre d'équipes engagées.

Engagement :

2 équipes maximum par club.

Grades à partir de la ceinture [Blanche](#).

[Passeport sportif ou 1 justificatif d'identité](#) Pas de mixité possible.

Pas de sur classement d'âge et de poids.

Permutation impossible d'un combattant d'une équipe à l'autre, dans le cas où le club a engagé deux équipes.

L'équipe vainqueur est celle qui totalise le plus de victoires. En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de points.

Couple KATA : Nage no kata (3 premières séries) Ouverts aux Minimes & Cadets/tes. Mixité possible mais pas obligatoire. Présentation du Kata à chaque fois qu'une équipe combat. La victoire du kata départagera les équipes en cas d'égalité, possibilité de combattre et de démontrer le kata.

Temps de combats : 2 minutes.

Echelon : Départemental.

Arbitrage : Il devra être éducatif.

Décision obligatoire.

Composition de l'équipe : Pas de nombre de combattant minimum.

Remplaçant : Obligatoirement inscrit sur la feuille d'engagement d'équipe et dans une catégorie de poids